

le général sir Patrick Macdougall se trouvant en face de son ancien bureau, à la Milice, y entra sans se faire annoncer et rencontra tout d'abord un messager qu'il n'avait pas vu depuis neuf ans. "Hé! John, s'écria-t-il jovialement, vous voilà! Pas changé!" — "Je suis heureux de vous revoir, répondit John; est-ce votre retour qui a fait tomber le gouvernement?" Flatté du compliment, le général riposta: "Tu as trop d'esprit, mon vieux; bois ceci à ma santé." Et il lui donna la pièce.

\* \*

Au sortir de ce bureau qui lui rappelait bien des souvenirs, le général rencontra sir John A. Macdonald, et comme ils descendaient ensemble les marches du grand perron, ils firent rencontre d'une vieille connaissance. "Allons donc! dit Sir John en lui donnant la main, il ne faut pas m'en vouloir si nous avons battu vos amis." — L'autre, un peu embarrassé d'abord, finit par se remettre. "Je vous demande pardon, noble chef; depuis cinq ans, j'ai vécu dans le péché." Un franc éclat de rire suivit cette réponse. Sir John, étendant sa main sur la tête du coupable, lui dit: "Absolution pleine et entière; allez et ne péchez plus."

CHARLES AMEAU.

## LES CENTENAIRES

La *Pall Mall Gazette* nous apporte une lettre du professeur William J. Thoms qui passe en revue l'étude faite à Ottawa, sous la direction du Dr Taché, par M. l'abbé Tanguay—sur les centenaires.

Le Canada fournirait, proportion gardée, plus de centenaires que les pays d'Europe. Il est curieux, cependant, de voir combien peu de personnes atteignent l'âge d'un siècle. Sur quatre-vingt-deux cas de prétendus centenaires, il ne s'en trouve plus, enquête faite, que neuf qui aient droit à ce titre. C'est à peu près dix pour cent. M. Thoms assure que son expérience ne lui a pas encore présenté une moyenne aussi forte. Qu'allons-nous penser maintenant de ce que rapportent les journaux, presque chaque semaine? A les croire, il y aurait des centenaires dans tous nos villages.

Nous conseillons aux curieux qui rencontrent de ces prétendus centenaires de faire l'expérience suivante: se procurer l'acte de mariage du père et de la mère, et les actes de naissance, mariage et mort de chacun de leurs enfants. On peut être certain que, quatre-vingt-dix fois sur cent, la prétention du vieillard sera trouvée insoutenable.

En général, quand une personne arrive à quatre-vingts ans, elle se met à compter trois ou quatre années dans une—de manière que, au bout de cinq ans, elle prétend avoir au moins quatre-vingt-quinze ans—et, si on insiste pour savoir la vérité, elle pousse de suite au siècle rond dans l'espoir de nous fermer la bouche. Ceci n'a pas l'air du sens commun, mais c'est pourtant la vérité. B. S.

## CHOSSES ET AUTRES

Sir A. T. Galt va en Angleterre au sujet, dit-on, de la question des pêcheries.

Le *Citizen*, d'Ottawa, dit qu'il sera fait une réduction assez considérable d'employés.

On croit que M. Sheyn remplacera M. Bachand, mais on peut difficilement remplacer M. Bachand par un homme de Québec.

Des journaux libéraux calculent que si le gouvernement faisait tout ce que M. de Cosmos a promis aux électeurs de la Colombie, il en coûterait trente-quatre millions de piastres au pays.

Les Américains paraissent comprendre qu'ils ne peuvent s'exempter de payer les \$5,500,000 que la Commission d'Halifax les a condamnés à payer relativement aux pêcheries.

Des 130 grands prix distribués à l'Exposition de Paris, l'Angleterre en a eu pour sa part 20, les Etats-Unis 19; des 2,470 médailles d'or, l'Angleterre 231, les Etats-Unis 135; des médailles d'argent, l'Angleterre 341, les Etats-Unis 200.

Toute la fortune de l'ex-impératrice Eugénie est de 400,000 francs de revenus, et celle du prince impérial de 40,000. L'impératrice, pour permettre à son fils de se marier, est obligée de lui transporter les trois quarts de ses revenus, soit 300,000 francs.

Aurons-nous la protection contre l'Angleterre et les Etats-Unis, ou seulement contre ceux-ci, pour ne pas froisser l'Angleterre? Mais les traités permettent-ils au Canada d'imposer sur les produits américains des droits différents de ceux imposés sur les produits anglais? Graves questions que les journaux discutent.

Dugal, de Québec, qui avait causé la mort de son père en l'effrayant par des menaces, a été trouvé coupable de *manslaughter*, homicide. La cause sera portée en appel devant la Cour du banc de la reine pour qu'il soit décidé s'il peut y avoir homicide quand il n'y a eu que des menaces sans actes de violence.

Le marquis de Lorne et la princesse Louise, son épouse, sont sur la mer et vont nous arriver ces jours-ci. On leur a fait des ovations à leur départ d'Angleterre, et on se prépare à leur en faire ici. Leur voyage coûte \$10,000; d'après les préparatifs qui ont été faits, on peut présumer que la princesse n'aura pas de misère durant la traversée.

La population chinoise de San-Francisco, d'après le dernier recensement, est de 32,000 y compris 7,000 domestiques. Dans ce nombre on compte 5,000 fabricants de cigares, 3,000 tailleurs, 2,800 cordonniers et bottiers, 1,500 blanchisseurs, 1,000 marchands et médecins, 1,400 joueurs de profession, 2,500 colporteurs; le reste se compose de pêcheurs, manœuvres, etc. Il y a 2,000 femmes.

En réponse à une adresse qui lui a été présentée à Liverpool, le marquis de Lorne a fait un excellent discours et parlé des Canadiens-Français dans les termes flatteurs qui suivent:

Nous sommes heureux, dit-il, de trouver au Canada des descendants de la race française, de la race dont on nous apprend de longtemps à respecter et admirer la galanterie; on regarde justement comme essentielles au bien-être du pays leur amitié et leur coopération à la vie publique, qu'orne leur présence; car nulle part la loyauté n'est plus sincère et plus enracinée que chez les Canadiens-français jouissant tous de franchises parfaites, d'une complète égalité en loi et en justice ainsi qu'en libertés constitutionnelles.

Le correspondant québécois du *World* de New-York fait le récit de miracles extraordinaires à la chapelle de Sainte-Anne, celui entr'autres d'une demoiselle de Saint-Sauveur. Cette jeune fille avait au pied un abcès des plus cruels. Etant allée, ou plutôt ayant été transportée à Sainte-Anne, elle fut soudainement guérie, à tel point qu'il ne resta pas même une cicatrice.

Pourquoi ne fait-on pas un recueil des miracles les plus évidents et les mieux constatés arrivés à Sainte-Anne, avec attestations des médecins et pièces justificatives, de manière à convaincre les plus incrédules?

Les pertes du clergé et des communautés catholiques pendant les ravages si désastreux de la fièvre jaune dans la Louisiane et les autres Etats du Sud de la république américaine:

Le diocèse de la Nouvelle-Orléans a perdu un vicaire-général, 15 prêtres, 19 sœurs; celui de Nashville, 9 prêtres, 3 sœurs; celui de Natchez, y compris Vicksburg, 6 prêtres, 4 sœurs; celui de Mobile, 1 prêtre et une sœur. Ce qui forme un total de 32 prêtres et 28 sœurs, tombés victimes en accomplissant des devoirs de charité et en soignant les malades. L'association catholique de secours a déjà dépensé \$80,000 sur les \$90,000 qu'elle a en mains.

Les Irlandais construisent en ce moment, à New-York, la plus belle cathédrale des Etats-Unis. Pour aider à la construction de ce temple, des dames ont ouvert un bazar qui fait sensation. De toutes les parties des Etats-Unis il est venu des secours, des contributions en argent, en bijoux, en objets précieux. Il y en a pour un demi-million de piastres. Le premier jour, vingt-cinq mille personnes visitaient le grand bazar, et depuis ce temps, tous les soirs on y compte sept ou huit mille personnes. Les Américains ouvrent les yeux et ne peuvent s'empêcher de rendre hommage au zèle et à la foi des catholiques.

On calcule que, dans le cours du mois, ce bazar va rapporter 250,000 piastres.

Le *Times of India* rapporte qu'une collision a eu lieu entre un steamer et un poisson monstre, près des îles de Tong-Tong.

Le vapeur *Awadyr*, de la compagnie française *Messageries maritimes*, en se rendant à Shanghai, a été soudainement arrêté par un violent choc.

Le premier moment de surprise passé, en recherchant la cause du choc, on découvrit une énorme raie ou poisson plat du même genre, dont le poids a été estimé par toutes les personnes qui se trouvaient à bord du steamer, de 8 à 10,000 livres.

Le monstre marin dormait à fleur d'eau lorsqu'il fut rudement réveillé par la proue du steamer.

On fit tous les efforts pour s'emparer de ce gigantesque poisson, mais le poids de l'animal dépassant toute prévision, ils furent inutiles, et l'animal disparut quelques instants après dans les profondeurs de l'océan.

Depuis l'ouverture du canal de Suez, la navigation à vapeur a pris dans les parages de l'archipel indien une si grande extension, et le nombre de bateaux à vapeur qui fréquentent la rade de Batavia a augmenté dans de telles proportions, que le gouvernement néerlandais a reconnu la nécessité de construire un port où les navires puissent en tout temps faire leurs opérations.

Actuellement, en effet, pendant la mousson du sud-ouest, la violence du vent et l'état habituel de la mer rendent très-difficile, parfois même impossible, le déchargement des navires en rade. Le nouveau port, dont la construction a été décidée par le gouvernement néerlandais, serait établi à la pointe de Tandjong-Priok, à l'est de Batavia, et serait relié à la ville par un canal et un chemin de fer. Les travaux, dont le gouvernement a dû se charger, faute d'adjudicataires, ont été commencés en mai 1877. On y emploie journellement 3,000 ouvriers, sous la direction d'ingénieurs et de contre-maîtres européens, et on espère qu'ils seront terminés en 1885; le nouveau port s'appellera *Prince Henry*.

Une autre grande fête musicale se prépare pour la population de Montréal. M. Martel donnera, le 28 novembre courant, un concert au Mechanics' Hall; il sera assisté de Delle Hortense Leduc. Ceux qui avaient l'habitude d'aller applaudir M. Martel ne manqueront pas d'assister à son concert pour constater les progrès qu'il a faits, entendre de la belle musique et montrer qu'on sait apprécier les sacrifices et le talent de ceux qui se dévouent à l'ingrate carrière des arts dans ce pays.

Nous nous contenterons aujourd'hui de publier la lettre que le célèbre professeur Léonard adressa à M. Martel quelques jours avant son départ de la France:

PARIS, 8 octobre 1878.

Mon cher Martel,

Je vous souhaite un bon retour dans votre patrie. Vous allez, sans aucun doute, y occuper une position importante comme virtuose et professeur. Vous connaissez tout le répertoire du violoniste, au point de vue du soliste, mais plus encore vous avez approfondi les œuvres classiques de Beethoven, Mozart, Haydn, Mendelssohn, Schumann, Bach, etc. Leurs quatuors et sonates vous sont familiers, et vous les inculque-

rez à vos compatriotes, car l'école de l'accompagnement est la principale branche de l'instruction musicale.

Bon voyage.  
Votre vieux maître et ami qui vous porte une sincère affection,  
H. LÉONARD.

A la rentrée des Chambres françaises, ces jours derniers, M. le président du Sénat, d'Audiffret-Pasquier, ayant à annoncer à ses collègues la mort de plusieurs membres de cette Chambre, s'est exprimé de la manière suivante sur le compte de son regretté collègue et ami, Mgr Dupanloup:

Devant cette tombe, les dissentiments politiques s'effacent, et c'est la plume d'un adversaire qui a tracé ces lignes: "Nous aimons à proclamer ce qu'il y avait de générosité, de véritable noblesse dans sa fougueuse nature; par son éloquence comme par son caractère, Mgr Dupanloup était l'une des gloires, disons mieux, était la gloire de l'épiscopat français." A cet éloge, j'ajouterai qu'il était un de ceux qui honoraient le Sénat.

D'autres diront les services qu'il a rendus à l'Eglise, aux lettres, à l'éducation de la jeunesse qui fut la préoccupation dominante de ce grand esprit. Les habitants de son diocèse, qui lui ont fait de si touchantes funérailles, garderont le souvenir de son inépuisable charité; ils diront à leurs enfants comment l'intrépide pasteur sut les protéger et les défendre pendant la guerre de 1870.

Nous, messieurs, nous ne pouvons oublier la part qu'il prenait à nos travaux. Nous entendons encore sa voix éloquente, toujours respectée de ceux même qui ne partageaient pas ses opinions. Il aimait la lutte et, pour faire triompher la raison et la vérité, il avait foi dans la libre discussion.

Oui, il aimait la liberté, dans le passé comme dans l'avenir; il ne trouvait rien pour justifier l'antagonisme que l'on prétend établir entre la liberté et les vérités que la religion enseigne.

Comme Lacordaire et Montalembert, il savait quelle force se prêtent, lorsqu'ils sont unis, les deux sentiments les plus nobles du cœur humain: l'amour de Dieu et l'amour de la patrie.

Il remplissait son âme; ils inspirèrent sa vie, et c'est parce qu'il les retrouvait avec un incomparable éclat dans Jeanne d'Arc, qu'il avait voué un culte à sa mémoire. Comme elle, il avait vu l'ennemi entourer sa ville; et la douleur qu'il avait ressentie augmentait son admiration pour l'héroïque jeune fille qui avait délivré Orléans.

Quels accents il trouvait pour la louer et la bénir! Avec quelle ardeur il provoquait les souscriptions pour élever un monument digne d'elle!

Il voulait plus encore: sur cette tête couronnée déjà par l'héroïsme et le martyre, il espérait placer l'auréole des saintes. A la plus pure de nos gloires nationales, au nom de Jeanne d'Arc, est attaché désormais le souvenir de son avocat passionné, l'évêque d'Orléans.

C'est avec une profonde tristesse qu'en votre nom à tous, Messieurs, je dis à nos regrettés collègues un dernier adieu.

Quelques fragments de *Confession* entendus par un missionnaire de la bouche d'un vieux Canadien, en Floride. Ce bon vieillard avait oublié ses prières latines, comme on le voit:

"Confier deo la mire patente, tés mariée Virginie à Béati, ma chère Archange, de l'eau au jeune Baptiste, Père Pelot armbis, etc., etc."  
"Quia peccavi, barbotte a opéré: Racule pas, racule pas, Maxime racule pas, etc." et sur ce ton jusqu'à la fin.

\* \*

La femme d'un paysan fermait sa cave le dimanche pour empêcher qu'il ne s'enivrait pendant les offices.

Dimanche dernier, le mari n'y pouvant tenir, démonte la serrure dès que sa femme est sortie pour se rendre à la messe, boit à franchises lipées, et se présente à l'église légèrement ému.

—Femme, dit-il à sa moitié, as-tu la clef de la cave?  
—Oui, dit-elle.

—Eh ben! voici la serrure, tu peux l'y mettre tout de suite....

## Décisions judiciaires concernant les journaux

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arragés qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonnement est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.